



**Municipalité
de Saint-Robert**

666, chemin de Saint-Robert, C.P. 150
Saint-Robert (Québec) J0G 1S0

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

AVIS PUBLIC
(CONCERNANT LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Nathalie Lussier, directrice générale/secrétaire-trésorière que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Robert, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2022, 2023 et 2024, a été déposé le 26 août 2021, et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal situé au 666 chemin de Saint-Robert à Saint-Robert, durant les heures d'ouverture.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} 2022;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
MRC de Pierre-De Saurel 50, rue du Fort Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 333-21 de la MRC de Pierre-De Saurel et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Robert, ce 15^e jour de septembre 2021.

Nathalie Lussier,
Directrice générale/secrétaire-trésorière